



Compte-Rendu de CLE

27 mars 2025

En ce 27 mars 2025, la Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie pour une nouvelle séance de travail. À l'ouverture de la réunion, le Président a tenu à remercier les animateurs pour leur engagement, saluant la rigueur et l'implication de chacun dans l'avancement du projet.

Membres de la CLE présents

- M. Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, Président de la Commission Locale de l'Eau,
- M. Thierry ROUZE, Maire de Polincove, Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau,
- M. Alain MEQUIGNON, Conseiller départemental Pas-de-Calais,
- M. Laurent MAZOUNI, Adjoint au Maire de Dunkerque,
- M. Guy PRUVOST, Maire de Brouckerque,
- M. Jean-Pierre LEFEBVRE, Adjoint au Maire de Hoymille,
- M. Jean-Marie LOUCHEZ, Conseiller municipal d'Audruicq,
- M. Jacques André DELACRE, Représentant du SYMVAHEM,
- M. Christian DELASSUS, Représentant de l'Institution Intercommunale des Wateringues,
- M. Antoine PEENAERT, Chambre d'agriculture HdF,
- M. Xavier BECUWE, Chambre d'agriculture HdF,
- M. Thibaut DECHERF, Union des Wateringues du Nord Pas-de-Calais,
- M. Vincent MAERTEN, Union des Wateringues du Nord Pas-de-Calais,
- Mme Jocelyne CADET, FDAAPPMA 62,
- M. Michel MARIETTE, ADELE - France Nature Environnement HdF,
- M. Pierre GUGLIERMINA, Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale,
- Mme Sylvie BARBON-LEROY, Société « Lyonnaise des Eaux » (SUEZ),
- Mme Patricia LEFEVRE, Agence de l'Eau Artois-Picardie,
- M. Julien BOULANGER, DDTM 62,
- Mme Adeline DEFACHELLES, DDTM 59,
- M. Laurent LEJEUNE, DREAL HdF,

Participants non-membres de la CLE

- M. Bertrand BODDAERT, Chambre d'Agriculture NPDC,
- M. Alexandre POULAIN, CUD_BLB,
- M. Guillaume CAFFIER, CUD
- M. Eric DUPLAQUET, CCRA,
- Mme Emma DE NODREST, GCTM,
- Mme Eva DUCROCQ, SED,
- M. Fabrice MAZOUNI, SED,
- M. Xavier CHELKOWSKI, AGUR,

- Mme Amélie DENGLOS, Forum Marais Atlantiques,
- M. Philippe PARENT, IIW,
- Mme Frédérique BARBET, IIW,
- M. Hugo SPANNEUT, IIW,
- M. Thomas PRUVOST, IIW.

Membres de la CLE excusés

- Mme Marie LERMYTTE-BAVAY, Conseillère régionale HdF,
- Mme Martine ARLABOSSE, Conseillère départementale 59,
- Mme Christine DECODTS, Conseillère départementale 59,
- M. David BAILLEUL, Maire de Coudekerque-Branche,
- M. Bernard DELAIN, Maire de Nielles-les-Calais,
- M. Bruno DEMILLY, Maire de Campagne-lès-Guines,
- M. Paul LAMMIN, CCI HdF,
- M. Olivier MATRAT VNF,
- M. Benoît ANQUEZ, DDTM 62,
- Mme Fabienne POIX, DRAAF HdF,
- M. Ludovic LEMAIRE, AEAP.

21 présents + 5 pouvoirs = 26 membres présents ou représentés → Le quorum n'est pas atteint (36).

Avancement de la révision du SAGE

Thomas PRUVOST a présenté l'état d'avancement du projet de révision du SAGE, mettant en évidence les enjeux actuels et les dernières avancées.

M. BODDAERT a soulevé une question relative aux parcelles drainées situées en zones humides, s'interrogeant sur la possibilité de renouveler les systèmes de drainage. **Thomas PRUVOST** a pris note de cette remarque et a sollicité des éléments complémentaires pour en évaluer les implications réglementaires et opérationnelles.

Avancement de l'inventaire des zones humides

Mme DENGLOS a présenté les résultats récents de l'inventaire : à ce jour, 31 communes n'ont pas encore répondu.

M. PEENAERT a fait part de son étonnement face à cette absence de retour, notamment de la part des communes ayant été touchées par des inondations.

M. RINGOT a insisté sur l'importance du travail de concertation mené jusqu'à présent et sur la nécessité de poursuivre cette dynamique afin d'apporter des réponses adaptées au territoire.

M. POULAIN a rappelé que le silence des communes ne traduit pas forcément un manque de volonté, mais peut-être dû à un manque d'ingénierie. Il a souligné l'appui apporté par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et le Bureau Local de la Biodiversité (BLB) sur ce sujet aux communes du Dunkerquois.

Thomas PRUVOST a précisé qu'une ultime relance avait été envoyée. En l'absence de réponse avant le 25 avril, une décision devra être prise.

Après échange, la CLE a proposé de considérer l'absence de réponse comme un accord tacite de la commune.

M. PEENAERT a demandé à être informé du nombre de communes non réactives à cette date, afin de permettre à la Chambre d'Agriculture d'intervenir auprès des propriétaires concernés.

A l'issue des échanges, la CLE a réaffirmé sa volonté que la structure porteuse poursuive la concertation, tant avec les élus par le biais de courriers qu'avec la profession agricole, au travers de réunions à organiser avec les propriétaires et exploitants concernés.

Présentation du projet intermédiaire

Thomas PRUVOST a exposé les objectifs et le contenu du projet intermédiaire. **M. RINGOT** a demandé à clarifier l'intérêt de cette étape. **Thomas PRUVOST** a précisé que ce projet visait à formaliser l'avancée des travaux, notamment auprès des services de l'État.

Présentation de la lettre d'intention

Mme BARBET a présenté le processus de concertation et de consultation du public, en détaillant les moyens mobilisés par l'IIW pour associer le grand public et la CLE aux réflexions sur le SAGE, ainsi que les échéances à venir.

M. MEQUIGNON a insisté sur l'importance d'une démarche claire, structurée et adaptée aux réalités locales. Il a notamment souligné la nécessité d'y consacrer du temps et d'impliquer les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ainsi que les Conférences des Maires.

La lettre d'intention a été validée par l'assemblée.

Conclusion

Avant de clôturer la réunion, **M. PRUVOST**, membre de la CLE depuis 2008, a tenu à saluer l'engagement et le travail de **Mme DENGLOS** et **Thomas PRUVOST**. Son intervention a été appuyée par **M. ROUZE**, qui a à son tour souligné la qualité du travail accompli et l'investissement des techniciens. **M. DELACRE** a mis l'accent sur l'importance de maintenir une posture d'écoute et de concertation, indispensable pour la suite.

Mme DENGLOS et **Thomas PRUVOST** ont successivement pris la parole pour remercier la CLE et l'ensemble des participants pour leur implication et leur engagement. **Thomas PRUVOST** incite l'assemblée à poursuivre dans la dynamique initiée.

M. RINGOT a remercié l'ensemble des participants en les invitant à partager un moment de convivialité.